

BRUXELLES PATRIMOINES

N°015-016

NUMERO SPECIAL - SEPTEMBRE 2015

Journées du Patrimoine

Région de Bruxelles-Capitale

DOSSIER ATELIERS, USINES ET BUREAUX

PLUS

Expérience photographique internationale
des Monuments



UNE PUBLICATION DE BRUXELLES DÉVELOPPEMENT URBAIN

LA PROTECTION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL DANS LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

HARRY LELIÈVRE

HISTORIEN DE L'ART,
DIRECTION MONUMENTS ET SITES

MURIEL MURET

HISTORIENNE DE L'ART,
DIRECTION MONUMENTS ET SITES



La tour à plombs à Bruxelles (W. Robberechts © SPRB).

La reconnaissance et la sauvegarde du riche patrimoine industriel bruxellois ne datent que des années 1970-1980. C'est au milieu des années 1970 que les premiers projets d'inventaire topographique ont été lancés à Bruxelles. L'inventaire d'urgence du *Sint-Lukasarchief* est publié en 1979, et les premières études en vue de l'inventaire du Pentagone commencent, à la même période, dans les services des deux communautés. Ces inventaires sont de nature générale et topographique. Ils n'ont toutefois pas pour but de réaliser un recensement exhaustif du patrimoine industriel. Seuls y figurent les monuments les plus visibles, remarquables et importants du patrimoine industriel. Le premier inventaire thématique du patrimoine industriel de la Région bruxelloise, un pionnier dans son genre, est entamé en 1979 par les Archives d'Architecture Moderne (AAM). Ce travail colossal de connaissance et de reconnaissance ne débouche pourtant pas sur une décision politique de protection du patrimoine industriel. Bien que la Commission royale des Monuments et des Sites et l'administration de l'époque proposent, dès 1974, la protection de la tour à plombs sise rue de la Poudrière, alors menacée par la vente du terrain, il faut attendre 1984 pour que le classement définitif de ce vestige industriel – qui constitue l'un des rares témoins de sa typologie – se concrétise. Quelques initiatives de classement, dont certaines aboutissent, suivent dans les années 1980, en général parce que les sites sont désaffectés, délabrés ou menacés de démolition. C'est le cas de la grande écluse du boulevard Poincaré à Anderlecht ou du gazomètre de la rue des Fuchsias à Molenbeek-Saint-Jean.

En 1989, le transfert de la compétence sur le patrimoine immobilier, des Communautés à la nouvelle Région de Bruxelles-Capitale, a per-



Fig. 1
Le Luizenmolen à Anderlecht (A. de Ville de Goyet, 2011 © SPRB).

mis à cette dernière de développer une politique de valorisation de son riche patrimoine. En ce qui concerne le patrimoine industriel, une des premières grandes actions est la procédure de classement, rapidement menée en 1993, de la brasserie Wielemans-Ceuppens, avenue Van Volxem à Forest, cinq ans à peine après l'abandon des activités brassicoles. En 1992, la Région commande, à l'asbl La Fonderie, une actualisation de l'inventaire des AAM. La liste, bien qu'approuvée par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, n'a jamais été publiée, pour des raisons juridiques et administratives. Elle contient cependant une sélection des biens à inscrire sur la liste de sauvegarde ou à classer. C'est sur cette base qu'en 1995, la Région lance une importante campagne de sauvegarde, manifestant son intérêt pour un patrimoine très menacé par la restructuration. Plus de la moitié du patrimoine industriel sauvegardé l'a été dans le prolongement de cette campagne jusqu'au début des années 2000. À l'exception d'une campagne de protection des aubettes de tram, les mesures de protection qui ont suivi plus récemment répondaient à ces opportunités ponctuelles.

La campagne des années 1990 et les mesures de protections suivantes ont toujours tenu compte de l'état de conservation des bâtiments et de leur potentiel de réaffectation. Une partie de ces mesures constituent des inscriptions sur la liste de sauvegarde. De cette façon, la réaffectation des sites peut se dérouler de manière plus souple. Le Gouvernement bruxellois, en effet, a toujours eu pour priorité de donner à ces sites une nouvelle destination et une place dans le circuit économique plutôt que d'en faire des musées, même si certains ont bien connu ce destin, par exemple l'ancienne Compagnie des Bronzes, le moulin d'Evere, le *Luizenmolen* d'Anderlecht (fig. 1) ou le dépôt des tramways à Woluwe-Saint-Pierre. Tout le patrimoine industriel déjà sauvegardé est actuellement utilisé ou réaffecté, ou est en passe de l'être.

Cette priorité à la remise dans le circuit économique des biens explique aussi pourquoi certaines mesures de sauvegarde ne semblent pas complètes; souvent, en effet, elles ne couvrent pas tous les éléments qui constituaient le site industriel. Dans le cas de la tour à plombs et du Familistère



Fig. 2
Site de Tours et Taxis à Bruxelles (Schmitt-GlobalView, 2014 © SPRB).

Godin, l'usine voisine n'a pas été protégée. Souvent, les éléments techniques intérieurs ne font pas non plus partie de la mesure de protection. Cependant, il existe d'importants sites, mentionnés plus haut, où ce fut bien le cas. La législation relative au patrimoine autorise la protection de toute réalisation particulièrement remarquable, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de cette réalisation (art. 206 du Code bruxellois de l'Aménagement du Territoire). Sur les sites encore en exploitation, qui n'ont pas vocation de musée ou qui attendent une réaffectation, la question se pose du devenir de ces éléments en place (machines et autres équipements). Faut-il les intégrer dans une protection, les laisser sur place ou les conserver dans un environnement hors contexte...

Le site de Tour et Taxis à Bruxelles (fig. 2), ainsi que beaucoup d'autres sites industriels, n'ont pas été protégés, dans l'attente d'une nouvelle destination, afin de laisser plus ouvertes les possibilités de réaffectation tout en permettant aussi d'assurer la conservation des éléments patrimoniaux.

Notons que le patrimoine industriel protégé n'est pas réparti également sur le territoire ni représentatif de l'ancienne implantation des industries. Ainsi il y a, jusqu'à présent, peu de protections à Koekelberg ou dans la zone du canal, zone industrielle par excellence de la Région. L'ambitieux *Plan Canal* du Gouvernement visant à développer cette large zone est donc une occasion unique pour valoriser le patrimoine dans ce territoire riche en témoins des activités portuaires et des diverses autres industries.

L'attention s'est toujours portée sur les éléments les plus visibles et, dans la plupart des cas, les biens présentant le plus d'intérêt esthétique. Des édifices plus modestes, petits ateliers, dépôts, menuiseries ou garages, souvent situés en intérieur d'îlot et qui formaient le tissu urbain du Bruxelles industriel, ont été négligés. Souvent, ils ne sont pas assez remarquables pour bénéficier d'une protection légale. Cependant, ils ont leur place dans l'inventaire du patrimoine bruxellois, malgré leur disparition progressive ou leur transformation complète en logements.



Fig. 3
Anciens ateliers de confection Blum à Bruxelles (A. de Ville de Goyet, 2004 © SPRB).

La campagne de sauvegarde du patrimoine industriel des années 1990, et les sauvegardes relativement ponctuelles qui ont suivi, n'ont pas épuisé la question: il reste indéniablement dans la Région bruxelloise un important patrimoine industriel digne de protection.

La notion de patrimoine industriel peut s'entendre dans un sens très large. Elle couvre parfois des bâtiments à caractère social, ou avec des techniques et des éléments constructifs typiques empruntés à l'architecture industrielle. Exemple type de cette catégorie: les halles Saint-Géry, qui ont pour finalité une fonction commerciale mais ont été construites avec des procédés industriels. La liste du patrimoine industriel protégé en Région de Bruxelles-Capitale appartient à quatre grandes catégories: les sites de production ou les sites de transformation des matières premières et de production d'énergie, les lieux de stockage, l'infrastructure de transport et les «espaces de vie», comme les logements directement liés à une activité industrielle.



Fig. 4
Ancienne *Presse Socialiste* à Bruxelles
(A. de Ville de Goyet, 2007 © SPRB).



Fig. 5
Anciens Établissements *Byrrh* à Bruxelles-Laeken (A. de Ville de Goyet, 2011 © SPRB).

SITES DE PRODUCTION OU DE TRANSFORMATION DE MATIÈRES PREMIÈRES

Les moulins protégés (trois moulins à eau et trois moulins à vent) dans la deuxième couronne autour de Bruxelles témoignent de l'activité proto-industrielle. Ils ont été protégés d'abord pour leur intérêt esthétique, voire pittoresque. Le moulin du Neckersgat, à Uccle, en est une bonne illustration : son environnement (classé comme site) forme un écrin bucolique. Plus tard, en 1989, avec le moulin d'Evere, une attention particulière est accordée à l'aspect industriel entraînant le classement de l'ancienne machine à vapeur.

Tous les modes de production ne sont pas équitablement représentés dans les protections. Les sites protégés ne constituent pas un échantillon représentatif de l'industrie bruxelloise des XIX^e et XX^e siècles¹. La majeure partie des sites protégés sont des brasseries et des imprimeries. La brasserie classée la plus remarquable est celle de Wielemans-Ceupens à Forest, dont une partie de l'usine ainsi que les bureaux ont été classés définitivement en 1993. Cela

concerne toute la salle de brassage ainsi que la salle des machines, y compris les machines. L'intérieur, ainsi que l'équipement qui en fait partie, ont été exceptionnellement inclus dans l'arrêté de classement.

D'autres secteurs sont également représentés, notamment le textile avec les ateliers de confection Blum à Bruxelles (fig. 3), la fabrique de chemises Coster et Clément à Molenbeek-Saint-Jean et l'atelier de confection Hoguet à Saint-Gilles. Un autre complexe classé remarquable : l'imprimerie de la *Presse Socialiste*, rues des Sables et Saint-Laurent, un des derniers exemples dans un quartier autrefois connu pour ses imprimeries (fig. 4). Relevons également les anciens Ateliers Mommen de Saint-Josse-ten-Noode, où ont été fabriqués des cadres en bois puis du matériel pour peintre ; par la suite, le propriétaire et mécène y a aussi aménagé des ateliers donnés en location à des artistes. Ajoutons la minoterie Moulart d'Anderlecht, l'ancienne usine de porcelaine Vermeren-Coché, dont l'entité de production proprement dite avait déjà disparu, et la fabrique Aubert-Blaton, une

ancienne brasserie transformée en atelier de production d'éléments décoratifs en béton armé.

Dans cette catégorie des sites de production, la *Compagnie des Bronzes*, à Molenbeek-Saint-Jean, occupe une place très particulière. Certaines parties de l'édifice ont été inscrites sur la liste de sauvegarde comme ensemble en 1997, dont la maison de direction et les ateliers avec leur équipement restant. Le bâtiment héberge l'asbl La Fonderie, chargée d'étudier la vie économique, sociale et industrielle de Bruxelles. Le site héberge également le Musée bruxellois du Travail et des Industries.

ENTREPÔTS

Le premier entrepôt à être classé, en 1993, est l'actuelle façade arrière du *Koninklijke Vlaamse Schouwburg* (KVS). À première vue, cela peut surprendre. Lorsqu'en 1883, la Ville de Bruxelles accepte que l'ancien arsenal soit converti en théâtre flamand, elle impose une seule condition : préserver la façade d'origine de l'entrepôt construit en 1780-1781 par



Fig. 6

Les anciennes glacières à Auderghem, aujourd'hui propriété de la *Vrije Universiteit Brussel* (georgesdekinder.com © SPRB).



Fig. 7

Gare de Schaerbeek (Schmitt-GlobalView, 2014 © SPRB).

l'architecte Nivoy. Mais il ne s'agissait clairement pas d'un souci précoce de préservation du patrimoine industriel ; l'exigence relevait davantage de considérations esthétiques.

Les autres espaces de stockage protégés ont servi à l'entreposage de vin et de spiritueux pour les firmes Besse à Molenbeek-Saint-Jean et *Byrrh* à Laeken (fig. 5) (tous deux dans le quartier de Tour et Taxis), mais aussi pour le tabac de la manufacture Ajja à Molenbeek-Saint-Jean, les textiles de Stiel et Rothschild et de Waucquez (aujourd'hui Archives de la Ville) à Bruxelles, ou pour de la glace dans les anciennes glacières de la chaussée de Wavre à Auderghem (fig. 6), le gaz dans le gazomètre de Molenbeek-Saint-Jean.

INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT

La Région a toujours prêté une attention spéciale à la protection des gares (fig. 7), infrastructures menacées en raison du coût de l'entretien. La première gare bruxelloise à avoir été protégée est celle de Watermael-Boitsfort, classée en

1992. Actuellement, dans la Région, la plupart des gares de voyageurs présentant une valeur patrimoniale sont protégées grâce à une campagne de protection menée dans les années 1990 dans la foulée d'une étude thématique². Les dernières procédures de classement, en cours, concernent les gares d'Etterbeek et Forest-Midi. Le tramway n'a pas non plus été oublié : sont ainsi protégées nos dernières aubettes traditionnelles, mais aussi le dépôt de Woluwe-Saint-Pierre, dont une partie abrite, depuis 1982, le Musée du Transport urbain de Bruxelles (fig. 8).

Des ponts ont par ailleurs été protégés, notamment le pont Sobieski (fig. 9) et le passage Chambon à Bruxelles-Laeken, ou le Pont monumental (lié à Tour et Taxis) de Molenbeek-Saint-Jean. En 2014, a été lancée la procédure de classement du pont de l'avenue de la Couronne, sur la rue Gray à Ixelles. Précisons que ces ouvrages d'art sont aussi souvent considérés comme patrimoine d'ingénierie³. La différence entre les deux est une question de point de vue : le patrimoine d'ingénierie met l'accent sur la méthode de construction, tan-

dis que le patrimoine industriel est, avant tout, le témoin d'une activité industrielle.

ÉLÉMENTS LIÉS À L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Dans cette catégorie, les exemples de sauvegarde sont rares. À Bruxelles, le Familistère Godin, logement des ouvriers de l'usine Godin, fut classé dès 1988 comme monument, au contraire de l'usine proprement dite. La maisonnette du garde-barrière de la chaussée d'Anvers à Bruxelles fait aussi partie de cette catégorie. Il s'agit toujours d'éléments autonomes en liaison avec l'activité. Naturellement, d'autres sites industriels sont formés par des bâtiments remplissant différentes fonctions. C'est le cas, par exemple, de la société Charlet et C^{ie}, où à côté des locaux de fabrication de selles, se trouve également l'habitation du directeur, tout comme à l'ancienne lustrerie Kaufmann.

Traduit du Néerlandais

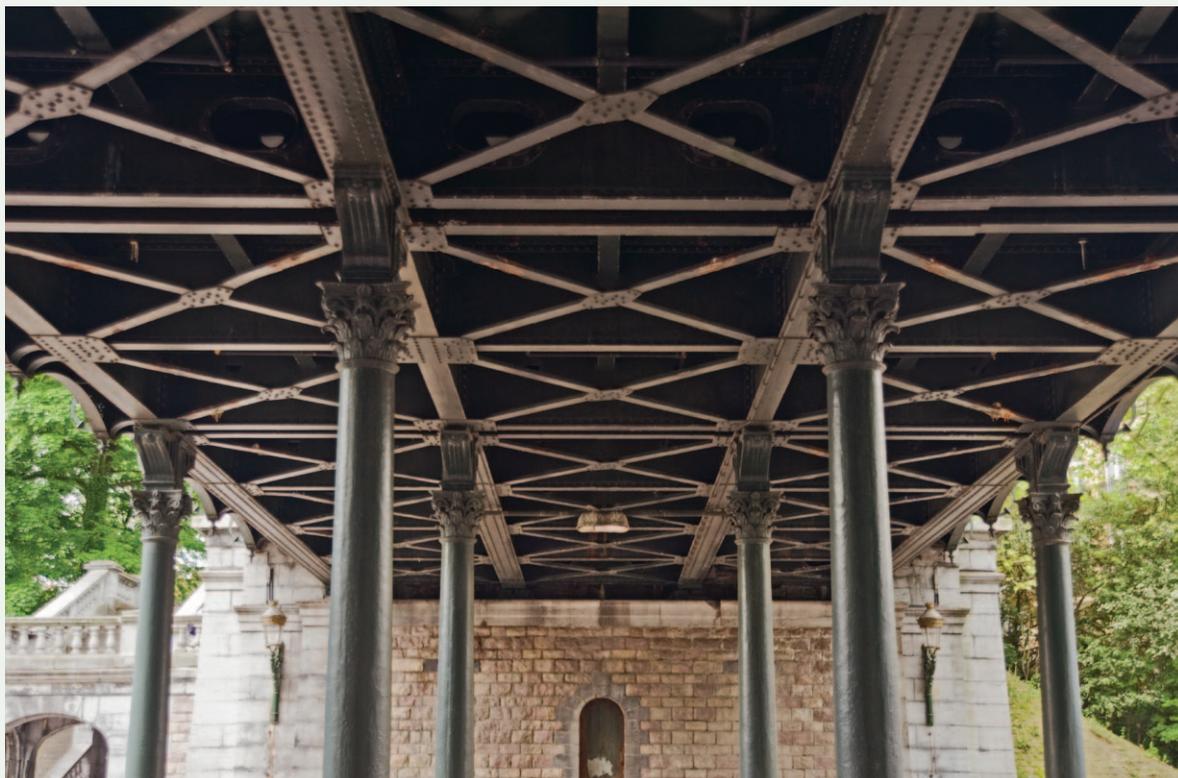


Fig. 9
Pont Sobieski Sobieski à Bruxelles-Laeken
[A. de Ville de Goyet, 2012 © SPRB].



Fig. 8
Ancien dépôt de trams et Musée du Transport urbain Bruxellois, à Woluwe-Saint-Pierre [A. de Ville de Goyet, 2011 © SPRB].

NOTES

1. Voir le commentaire du rapport de stage de TRUILLET, J., *Le patrimoine industriel en Région de Bruxelles-Capitale. Étude, protection et documentation des sites de production : État des lieux et propositions*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 2009.
2. DEMEY, Th., *Inventaire des gares bruxelloises*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, s.d.
3. Cf. ATTAS, D. et PROVOST (dir.), *Bruxelles, sur les traces des ingénieurs bâtisseurs*, CIVA, Bruxelles, 2011.

LISTE DE PATRIMOINE INDUSTRIEL PAR DATE DE PROTECTION

Objet	Adresse	Commune	Inscrit sur la liste de sauvegarde ou classement	Date de l'arrêté
Moulin brûlé	avenue Emmanuel Mounier, rue Klakkedelle	Woluwe-Saint-Lambert	Classement	9/04/43
Moulin du Neckersgat et ses abords	rue Keyenbempt 66 - 70, avenue Achille Reisdorff 36	Uccle	Classement	21/06/71
Deux châteaux d'eau compris dans le site du Bois de la Cambre	bois de la Cambre	Bruxelles	Classement	18/11/76
Grande Écluse	boulevard Poincaré 77	Anderlecht	Classement	22/02/84
Tour à plombs	rue des Fabriques 54, boulevard de l'Abattoir 24 - 26	Bruxelles	Classement	27/07/84
Gazomètre n° 2 et abords immédiats	rue des Fuchsias 113, avenue Seghers	Molenbeek-Saint-Jean	Classement	8/08/88
Abattoirs d'Anderlecht	rue Ropsy Chaudron 24 - 25	Anderlecht	Classement	8/08/88
Moulin Crockaert	rue de Linkebeek 9 - 11	Uccle	Classement	8/08/88
Familistère Godin	quai des Usines 156 - 157	Bruxelles	Classement	8/08/88
Moulin de Lindekemale et terrains environnants	avenue Jean-François Debecker 6 - 48, boulevard de la Woluwe, chemin du Struykbeken, avenue du Stade	Woluwe-Saint-Lambert	Classement	30/03/89
Imprimerie du journal <i>Le Peuple</i>	rue Saint-Laurent 30 - 34	Bruxelles	Classement	26/04/89
Moulin d'Evere et le jardin	rue du Tilleul 179 - 189, rue du Moulin à Vent 25 - 27	Evere	Classement	20/12/90
Gare de Watermael	avenue des Taillis 73 - 81	Watermael-Boitsfort	Classement	2/07/92
Établissements Mommen	rue de la Charité 37	Saint-Josse-Ten-Noode	Classement	24/09/92
Glacières royales	chaussée de Wavre 1013 - 1015	Auderghem	Classement	13/05/93
Brasseries Wielemans-Ceuppens - immeuble de bureaux	avenue Van Volxem 366 - 368	Forest	Classement	20/07/93
Brasseries Wielemans-Ceuppens	avenue Van Volxem 354 - 364	Forest	Classement	20/07/93
Façade du premier Entrepôt incluse dans le Koninklijke Vlaamse Schouwburg	rue de Laeken 146	Bruxelles	Classement	9/09/93
Gare d'Uccle-Stalle	rue Victor Allard 256	Uccle	Classement	14/07/94
Gare de Schaerbeek	place Princesse Élisabeth	Schaerbeek	Classement	10/11/94
Château d'eau compris dans le site du Moeraske le long de la gare de formation de Schaerbeek	rue Carli, rue Walckiers, rue de la Perche	Evere	Classement	9/03/95
Ancienne patinoire à roulettes 'Royal Skating' puis garage	rue Veydt 15, rue Faider 6	Saint-Gilles	Sauvegarde	9/03/95
Pont de chemin de fer dit pont du Charroi	rue du Charroi	Anderlecht	Classement	16/03/95
Gare Centrale	Cantersteen, boulevard de l'Impératrice	Bruxelles	Sauvegarde	16/03/95
Gare de Jette	place Cardinal Mercier 16	Jette	Classement	13/04/95
Halte Congrès et jardin public	boulevard Pacheco	Bruxelles	Sauvegarde	13/04/95
Pont Sobieski	avenue des Robiniers, avenue Jean Sobieski	Bruxelles	Classement	14/03/96
Laboratoires pharmaceutiques Sanders	rue Henri Wafelaerts 51	Saint-Gilles	Sauvegarde	19/09/96
Gare de Laeken	parvis Notre-Dame, rue du Champ de l'Église 2	Bruxelles	Classement	26/09/96
Gare de Saint-Josse-ten-Noode	chaussée de Louvain 195	Saint-Josse-Ten-Noode	Classement	26/09/96
Gare du Domaine Royal de Laeken	rue Albert, chaussée de Vilvorde, rue des Palais Outre-Ponts	Bruxelles	Classement	26/09/96
Dépôt et magasin Besse	rue de l'Escaut 122	Molenbeek-Saint-Jean	Classement	23/01/97
Établissements <i>Byrrh</i>	rue Dieudonné Lefevre 4	Bruxelles	Classement	22/05/97
Compagnie des Bronzes	rue Ransfort 27	Molenbeek-Saint-Jean	Sauvegarde	22/05/97
Meunerie Moulart	quai Fernand Demets 23	Anderlecht	Sauvegarde	22/05/97
Société des Entrepôts de Bruxelles	rue Van Meyel 26 - 32	Molenbeek-Saint-Jean	Classement	22/05/97
Fabrique de porcelaines Vermeren-Coché (actuellement maison Demeuldre-Coché)	chaussée de Wavre 143, rue Georges Lorand 0	Ixelles	Classement	26/06/97
Dépôt de la manufacture de tabac AJJA	rue Vandermaelen 5	Molenbeek-Saint-Jean	Classement	25/09/97
Ferme des Boues	quai de Willebroeck 22, quai de la Voirie 1	Bruxelles	Classement	15/01/98
Établissements Aubert-Blaton	rue du Pavillon 4	Bruxelles	Sauvegarde	22/01/98

Établissements Aubert-Blaton	rue du Pavillon 4	Bruxelles	Sauvegarde	22/01/98
Halles America	boulevard de Dixmude 21 - 29	Bruxelles	Classement	29/01/98
Halles des Producteurs	boulevard du neuvième de Ligne 39 - 43, boulevard d'Ypres 68 - 80, boulevard de Dixmude 6 - 22	Bruxelles	Classement	29/01/98
Première centrale électrique de Bruxelles	rue Melsens 28, place Sainte-Catherine 45	Bruxelles	Classement	12/03/98
Bureaux et ateliers de la première centrale électrique	rue Sainte-Catherine 9 A - 19	Bruxelles	Classement	12/03/98
Établissements Blum	boulevard d'Anvers 40, rue des Commerçants 67	Bruxelles	Classement	12/03/98
Brasserie Van Dooren	rue Notre-Dame du Sommeil 2, rue du Rempart des Moines, rue des Fabriques 1C, rue des Fabriques 1B, place du Jardin aux Fleurs 5	Bruxelles	Classement	12/03/98
Bâtiments de la firme G.K.F. (Gérard Koninckx Frères - grossiste fruits exotiques)	rue du Vieux Marché aux Grains 7 - 11, rue Antoine Dansaert 75 - 79	Bruxelles	Classement	26/03/98
Lustrerie Kaufmann	rue Locquenghien 55 - 57	Bruxelles	Sauvegarde	30/04/98
Entrepôt Stiel & Rothschild	quai aux Pierres de Taille 28 - 29	Bruxelles	Sauvegarde	30/04/98
Dépôt des Grands Magasins de la Bourse	rue d'Alost 7 - 11	Bruxelles	Sauvegarde	28/05/98
Imprimerie Phobel	avenue Édouard de Thibault 2	Etterbeek	Sauvegarde	2/07/98
Établissements La <i>Magnéto Belge</i>	rue Marconi 123 - 127	Forest	Sauvegarde	10/09/98
Sous-station électrique	boulevard de l'Abattoir 9	Bruxelles	Sauvegarde	24/09/98
Château d'eau	rue Marconi 167	Forest	Sauvegarde	1/10/98
Dépôt de trams et Musée du Transport Urbain Bruxellois	avenue de Tervueren 364 B - 364, rue du Leybeek 2	Woluwe-Saint-Pierre	Sauvegarde	1/10/98
Maison Hoguet	rue de Rome 24 - 28	Saint-Gilles	Classement	29/10/98
Établissements Absalon	rue Saint-Christophe 41 - 45, rue Van Artevelde 70 - 72	Bruxelles	Sauvegarde	2/04/99
Chemiserie Coster et Clément	chaussée de Gand 340	Molenbeek-Saint-Jean	Sauvegarde	7/12/00
Brasserie Atlas	rue du Libre Examen 13	Anderlecht	Sauvegarde	1/02/01
Brasserie <i>De Kroon</i> compris dans le noyau villageois de Berchem et rue de l'Allée Verte	place de l'Église	Berchem-Sainte-Agathe	Sauvegarde	29/03/01
Palais du Vin et anciens magasins Merchie-Pède	rue du Miroir 9, rue des Tanneurs 52 - 62	Bruxelles	Classement	29/03/01
Immeubles de <i>L'Écho de la Bourse</i>	rue du Houblon 43 - 47	Bruxelles	Sauvegarde	28/06/01
Papeteries générales belges Ed. Haseldonckx & Cie	rue du Houblon 26 - 32	Bruxelles	Sauvegarde	5/07/01
Dépôt de trams et Musée du Transport Urbain Bruxellois	avenue de Tervueren 364 B - 364, rue du Leybeek 2	Woluwe-Saint-Pierre	Classement	29/11/01
Complexe des Archives de la Ville de Bruxelles	rue Vanderhaegen 18, rue des Tanneurs 57 - 71	Bruxelles	Classement	13/12/01
Presse Socialiste	rue des Sables 29 - 35	Bruxelles	Classement	12/06/03
Manufacture Charlet & Cie	boulevard de Dixmude 65 - 71, quai du Commerce 48 - 50	Bruxelles	Classement	26/06/03
Aubette de tram	chaussée de Haecht, avenue Louis Bertrand	Schaerbeek	Classement	20/04/06
Aubette de tram	Square Léopold II	Woluwe-Saint-Pierre	Classement	20/04/06
Aubette de tram	place de Saint-Job	Uccle	Classement	20/04/06
Aubette de tram	chaussée de la Hulpe	Watermael-Boitsfort	Classement	20/04/06
Aubette de tram	place Léopold Wiener, rue Major Bruck	Watermael-Boitsfort	Classement	20/04/06
Aubette de tram	place Marie-José	Ixelles	Classement	20/04/06
Aubette de tram	rue des Trois Tilleuls	Watermael-Boitsfort	Classement	20/04/06
<i>Luizenmolen</i>	rue des Papillons	Anderlecht	Classement	8/02/07
Passage Chambon	avenue de la Reine	Bruxelles	Classement	19/04/07
« Pont Monumental » au-dessus de chemin de fer de Tour et Taxis	boulevard Émile Bockstaël, boulevard du Jubilé	Molenbeek-Saint-Jean	Classement	19/04/07
Maison de garde-barrière	chaussée d'Anvers 291	Bruxelles	Classement	20/05/10
Château d'eau qui fait partie de la Villa Les Trois Canadas	avenue Émile Van Becelaere 160	Watermael-Boitsfort	Classement	20/12/12
Pont routier avenue de la Couronne - rue Gray	rue Gray, avenue de la Couronne	Ixelles	Ouverture de la procédure de classement	24/04/14
Gare de Forest-Midi	rue de la Station	Forest	Ouverture de la procédure de classement	13/11/14
Première gare d'Etterbeek	boulevard du Général Jacques 263	Ixelles	Ouverture de la procédure de classement	5/03/15

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Stéphane Demeter,
Paula Dumont, Murielle Leseque,
Cecilia Paredes, Brigitte Vander Bruggen
et Anne-Sophie Walazyc.

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Paula Dumont

AUTEURS / COLLABORATION RÉDACTIONNELLE

François Antoine, Mario Baeck,
Jean-Marc Basyn, Inge Bertels,
Anna Bouteiller, Marianne De Fossé,
Rika Devos, Paula Dumont,
Bernard Espion, Anne Lauwers,
Harry Lelièvre, Thierry Lemoine,
Maarten Mahieu, Muriel Muret,
Joke Nijs, Michel Provost, Sven Sterken,
Thomas Stroobants, Peter Van der Hallen,
Yannik Van Praag, Guido Vanderhulst,
Christian Vandermortten, Ine Wouters,
Brigitte Vander Bruggen.

TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction.

GRAPHISME

The Crew Communication

IMPRESSION

Dereume Printing

DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.irisnet.be

REMERCIEMENTS

Olivia Bassem, Philippe Charlier, Julie
Coppens, Philippe de Gobert, Farba Diop,
Alice Gérard.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, directeur général
de Bruxelles Développement urbain de la
Région de Bruxelles-Capitale, CCN
– rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et des Sites-
Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
<http://patrimoine.brussels>
aatl.monuments@sprb.irisnet.be

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et des Sites
de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM – Archives d'Architecture Moderne
AADBP – Archives de l'Administration
des Dommages aux biens privés
ABCC – Amicale Belge des Clubs Citroën
AGR – Archives générales du Royaume
AMVB – Archief en Museum van
het Vlaams Leven te Brussel
ARB – Académie royale de Belgique
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CDBDU – Centre de Documentation
de Bruxelles Développement urbain
DMS – Direction des Monuments
et des Sites
KBR – Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor
het Kunstpatrimonium / Institut royal
du Patrimoine artistique
MRAH – Musées Royaux d'Art et d'Histoire
RLICC – Raymond Lemaire International
Centre for Conservation
SPRB – Service public régional
de Bruxelles

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2015/6860/019

Dit tijdschrift verschijnt ook
in het Nederlands onder de titel
« Erfgoed Brussel ».

